

Compte rendu du Conseil d'administration du 6 mai 1999

Les décisions

- 4 accords de coopération internationale
- DBM n°2, subvention Val & Cie, modification frais de dossiers DESS
- Accord avec le Collectif théâtral du Hainaut
- Primes administratives : fonctions et montants
- Approbation du compte-rendu du 25 mars

C'est le 1er vice-président, A.Fréville, qui préside le conseil en l'absence du Président JC. Angué, en déplacement. Il retire de l'ordre du jour l'examen du bilan du FAVE (absence de P. Loquet) et propose d'ajouter deux points : frais de dossiers à la FLLASH et proposition de subvention pour le guide VAL & Cie.

Accords de coopération

Présentés par C. Delebarre.

- 2 projets d'accord avec les universités de Victoria et du Manitoba dans le domaine de l'ingénierie mécanique, (programme européen Euro-Canada qui a déjà permis d'envoyer 4 étudiants/an avec des bourses européennes)
- projet d'accord avec l'école supérieure de technologie de Salé (Maroc) : concerne essentiellement l'IUT (dans le cadre d'IUT consultant)
- projet d'accord avec l'université de Chongqing (Chine). Everbright Three-Gorge Industrial Développement Corporation, entreprise d'Etat et de développement local et industriel – Chine, ayant en charge une partie de la logistique, est associé à ce projet.

Initié par R. Soenen, l'objectif de l'accord est d'accueillir des étudiants chinois pour une formation de 5 ans en sciences et technologies, commerce et gestion, lettres et civilisation française. Les étudiants suivent préalablement en Chine une formation d'un an à la langue française. Le coût des études et de séjour est financé par la société d'Etat de développement local. A la rentrée prochaine, 6 étudiants devraient s'inscrire à l'IUT (4 en gestion, 2 en génie électrique), dans le cadre de cet accord.

Les 4 projets sont approuvés, à l'unanimité.

DBM n°2

Présentée par H. Gaudier, elle concerne :

- **la bibliothèque universitaire :**
 - . fonctionnement : 773.555 F
 - . équipement : 700.000 F
- total : 1.473.555 F

- **l'EIGIP** : 696.000 F
- **l'ISIV** : 647.651 F

- **Services généraux :**
 - . maintenance : 6.003.863 F
 - . relations internationales : 602.000 F

La proposition est approuvée, à l'unanimité.

Primes administratives

A l'unanimité, le conseil approuve la liste des fonctions ouvrant droit à la prime de charges administratives pour l'année 98/99 et le montant maximum par fonction (vice-président, directeur de composantes, etc...).

Convention avec le Collectif théâtral du Hainaut

Cette association a mené, au cours de l'année 98/99, un travail d'initiation à l'art théâtral pour des étudiants. En contrepartie, l'université versera 25.000 F.

R. Bury demande le nombre d'étudiants concernés : 45 étudiants

Le projet de convention est approuvé, à l'unanimité.

Subvention VAL & CIE

Chaque année, une association d'étudiants de l'IUT (techniques de commercialisation) réalise le guide régional "VAL & CIE". L'université souhaite, comme les années précédentes, aider ce projet en attribuant à l'association une subvention de 36.180 F, correspondant à l'achat TTC d'un certain nombre de guides.

La proposition est approuvée, à l'unanimité.

Modification de frais de dossiers

Les frais de dossiers de candidature aux 2 DESS de la FLLASH étant de 350 F, montant sensiblement plus élevé que dans les autres DESS de l'université et constituant un handicap pour le recrutement, il est demandé de les fixer à 150 F.

Cette modification est approuvée, à l'unanimité.

Questions diverses

- L'école doctorale a été accréditée (réponse à F. Morel)
- Une réflexion sera menée en vue d'obtenir la création d'un DEA matériaux, sur la demande de B. Thierry, directeur du LAMAC (équipe reconnue, 6 thèses/an, bon taux d'encadrement)
- La réflexion dans le cadre de la révision à mi-parcours du contrat quadriennal commencera dès l'automne 99 (réponse à N. Cleuet)

Q. Régnier (FEV) ne souhaite plus la présence des partenaires associés à la chaîne d'inscription (mutuelle, banques, Hainaut-Immobilier,...) car ils donnent de l'université une image trop "commerciale" qui pourrait être mal comprise des nouveaux étudiants. M. Del Campo s'oppose à cette demande car leur présence procure des emplois d'été aux étudiants. Les doléances seront transmises au vice-président P. Loquet.

Étaient présents :

Personnalités extérieures : Mle Gouegec, M. Van Ceulebroeck

Collège A : MM. Desmuliers, Gaudier, Hörling, Houriez, Level, Malvache, Thierry, Thomas

Collège B : Mme Levin, MM. Del Campo, Delhaise, Desrumaux, Mandiau, Morel, Pommeray, Sallez

Collège AITOSS : Mmes Cleuet, Decneut, Druart, MM. Balenghien, Bury, Dubocq

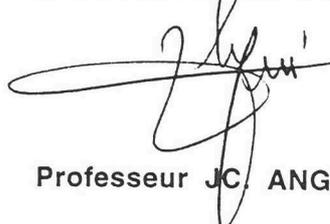
Collège Usagers : Mle Marcoux, MM. Joing, Régnier

Membres de Droit : MM. Deroullers; Wiart

Ont donné pouvoir : Mme Adam et M. Guillaume à Mle Gouegec
M. Bricout à M. Gaudier
M. Gazalet à M. Level
Mme Ravez à M. Morel
Mle Fournié et M. Benard à M. Joing

Excusés : MM. Legendre, Szymusiak

Le Président de l'université,



Professeur JC. ANGUÉ